



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 15 et 16 Décembre 2016

Intervention de Michel CHASSIER

Rapport N° 16.05.01 Budget Primitif 2017

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Nous évoquons lors du débat d'orientations le contexte particulier de la préparation du budget, non seulement en raison des transferts de compétences, mais aussi en raison des incertitudes liées au contexte national et européen.

Nous sommes coutumiers en France du fait de revenir sur les décisions prises, en particulier dans le domaine de l'organisation du territoire, et nous voyons déjà un certain nombre de candidats faire des propositions dans ce sens.

On se souvient que la réforme territoriale de 2010 avec la fusion Région-département avait été annulée après l'élection de François Hollande en 2012, la loi MAPTAM a suivi en 2014 et la loi NOTRe en 2015, qui pourrait à nouveau être remise en cause en 2017, puisque qu'on entend certains promettre de réduire le nombre d'échelons territoriaux de quatre à deux, en les plaçant de surcroît sous une tutelle budgétaire de l'Etat !

Cette **instabilité institutionnelle** nous rend tout même sceptiques sur **l'affirmation de l'échelon régional** en tant que « *niveau de collectivité mature et cohérent pour mener des politiques publiques structurantes et ambitieuses* ».

Vous évoquez à nouveau la perspective du remplacement de la DGF par la TVA, nous avons exprimé nos doutes à ce sujet lors du débat d'orientations, en citant des chiffres qui ne sont pas contestables, et vous n'avez pas répondu sur ce point.

Qui plus est, la volonté de certains à vouloir réduire encore les dépenses de l'Etat, et donc les recettes des collectivités territoriales n'est pas de nature à nous rassurer, d'autant plus que l'Etat peut à tout moment réviser le Contrat de Plan de façon unilatérale.

Vous parliez au début de l'année, Monsieur le Président, d'ambition et de confiance dans l'avenir.

Il est question aujourd'hui d'un **budget courageux**, et chacun comprend que **cela signifie nécessairement des arbitrages parfois difficiles**.

D'ailleurs, si l'on prend les 5 grandes politiques régionales telles qu'elles sont présentées dans ce rapport, nous voyons que **dans 3 domaines les crédits d'intervention sont en diminution, les deux domaines où ils sont en augmentation, c'est du fait des transferts de compétences**.

Et sur ce point nous pouvons constater que les 17,25 millions d'euros anticipés au titre de la compensation partielle des nouvelles responsabilités économiques de la Région sont déjà totalement effacés par la nouvelle baisse de la DGF qui sera de 18,76 millions d'euros, ce qui vous conduit à une nouvelle augmentation de la taxe sur les cartes grises.

Pour le transport routier de voyageurs, la compensation est assurée pour 2017 en ce qui concerne le montant des interventions régionales, avec le transfert en ressources d'un part supplémentaire de 25% de la CVAE, ce qui représente 149,7 millions d'euros, à comparer aux 149,3 millions d'euros inscrits en crédits de paiement pour ce chapitre. Mais attention, la charge des personnels transférés n'est pas comprise dans ce montant et, sous réserve d'ajustements, nous sommes donc déficitaires.

On peut regretter toutefois que les Commission Locales pour l'Évaluation des Charges et des Recettes Transférées ne se soient pas réunies en amont. Nous ne sommes d'ailleurs pas informés de leur constitution, pour laquelle nous n'avons pas été consultés.

Cette situation vous a conduit à diminuer les crédits sur d'autres politiques.

Pris dans son ensemble, le bloc « stratégies et solidarités territoriales, transition écologique » voit son enveloppe réduite de 16,71% en incluant les fonds européens.

Vous l'expliquez en partie par l'évolution des contrats territoriaux, mais la diminution constatée sur les Contrats régionaux de Pays est compensée par la hausse des CRST, et cela n'empêche pas une baisse de 6,5% tous contrats confondus.

Au chapitre « divers projets d'aménagement », c'est - 31,5%.

Pour la transition écologique, dont nous avons beaucoup parlé ce matin, c'est - 6,8%.

Pour les technologies de l'information et de la communication, c'est -30,7%

La seule ligne qui soit maintenue, c'est la coopération internationale !

Nous le constatons également pour le bloc « Formation initiale, Lycée, Apprentissage et vie citoyenne et participative », avec une baisse globale de 1,3%.

Et si les crédits pour les lycées, l'apprentissage, les formations sanitaires et sociales ne diminuent que de 0,5%, c'est -7% pour la culture, - 7,4% pour le sport.

Alors que vous annoncez la semaine dernière à Blois que notre Région consacrait 3,45% de son budget à la culture, nous relevons que le chiffre exact était de 2,95% en 2016, 2,32% en 2017. Par rapport à 2012 le budget culture diminue de 18,75%, bien au-delà des amendements que nous avons présenté

C'est probablement **ce que vous appelez un budget courageux, nous y voyons plutôt un budget contraint.**

Mais nous devons également porter un regard plus général sur cette évolution de la structure du budget, qui traduit une évolution du rôle de la Région.

Et là encore où vous voyez une affirmation du fait régional, nous constatons une dilution des politiques et des actions, au détriment de ce qui a constitué historiquement le cœur de nos compétences et même la seule justification à la création de cet échelon territorial que constitue la Région.

Nous l'avons souvent répété, cette mission, héritée de la DATAR, c'est l'aménagement du territoire, aménagement au sens large bien sûr, aménagement équilibré et nous insistons particulièrement sur cette dimension, aujourd'hui remise en cause par retour à la concentration urbaine dans les grandes agglomérations, qui aboutit aux projets de Métropoles.

L'aménagement ce sont les grandes infrastructures de réseaux, les grands équipements, tout ce qui constitue ce fameux « écosystème » pour reprendre un terme souvent évoqué ce matin, autrement l'environnement qui va permettre aux entreprises de pouvoir s'installer et se développer, à nos concitoyens de pouvoir accéder dans les meilleures conditions à la formation et à l'emploi.

Cette notion intègre donc la carte des formations, les schémas universitaires, l'organisation des transports etc...

Au lieu de cela, nous voyons de plus en plus la Région devenir une autorité de gestion, ce qui n'est pas son rôle puisqu'il existe déjà des échelons territoriaux de proximité mieux placés pour le faire.

De même que la Région se retrouve à devoir gérer des aides individuelles dans les domaines les plus divers et des milliers de dossiers de subventions, loin de son rôle de pilotage.

De fait, **la part du fonctionnement va encore augmenter dans le budget régional, en même temps que la part des dépenses incompressibles**, alors que nous venons de souligner le degré d'incertitude qui pèse sur nos recettes.

La présentation des politiques régionales en 5 grands blocs de compétence ne donne pas une vision exacte du budget et de notre action.

On le constate en examinant la répartition par fonction, dans laquelle l'action économique proprement dite ne représente plus que 8% du budget, l'aménagement des territoires 7%, la culture et les sports 3%, et l'environnement dont il est question pratiquement à toutes les pages dans tous les rapports, c'est seulement 1% !

Même pas le score des écologistes !

Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Enfin, comme nous l'avions observé au moment des orientations, nous voyons l'ensemble des indicateurs financiers se dégrader, qu'il s'agisse de l'épargne brute, de l'autofinancement ou de l'endettement.

Même si ne nous pas encore dans la zone d'alerte, nous devons tenir compte du contexte d'instabilité institutionnelle que j'évoquais au début de mon propos.

Mais nous devons aussi être attentifs à la pression fiscale subie par nos concitoyens.

Nous n'avions pas soutenu la hausse de la taxe sur les cartes grises qui a été votée lors de notre précédente session.

Nous avons entendu vos arguments sur l'impact minime qu'aurait cette hausse sur le budget des ménages.

Certes cela représente un peu plus de 44 euros d'augmentation pour un véhicule de 6 CV. Mais les automobilistes subissent en même temps une hausse des primes d'assurance de 1,5% en moyenne, une nouvelle hausse de la taxe carbone, une nouvelle augmentation des tarifs autoroutiers etc...

Pour être cohérents et courageux nous aussi dans nos propositions, nous devons donc déposer des amendements afin de compenser le 15 millions d'euros de recettes que cette augmentation aurait procuré.

Ils vous ont été remis, nous les défendrons à l'issue du débat.